

Récapitulatif #APTIC

Expérimentation « Illettrisme »

- **16 décembre 2016 au CRI :**

visio de présentation de #APTIC, co-animé avec Romain Bondoux de la DIRECCTE63.

Objectif : présentation d'#APTIC, déploiement envisagé, calendrier prévisionnel, modalités pratiques / questions des participants

Participants : Animateur Territorial au Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes / CDET à l'UD63 de la DIRECCTE Auvergne-Rhône-Alpes / responsable agence Pôle Emploi Clermont / Conseil Départemental Puy de Dôme /

- **21 décembre 2017 au CRI : réunion tél. #APTIC-CRI**

« Nous avons identifié le CRI Auvergne comme un acteur stratégique par son expertise métier ayant une légitimité particulière à intervenir sur les personnes fragiles, en situation d'illettrisme. Il porte une attention au public en situation d'illettrisme mais également à l'accompagnement (sur l'utilisation du numérique) des professionnels qui accompagnent ces publics (médiateurs et travailleurs sociaux).

BUTS DE CETTE ACTION-PILOTE

Pour mener cette action pilote sur des publics aussi fragiles et particuliers que des personnes en situation d'illettrisme, il est obligatoire de mener une réflexion particulière sur ces thématiques afin de construire une méthodologie adaptée. Les process définis par #APTIC ne peuvent pas fonctionner dans le cadre des personnes en situation d'illettrisme (envoi de courriers, choix des services...)

Cette phase fait partie de l'ingénierie de projet incluse dans la conduite d'une action pilote. Médias-Cité souhaite alors s'appuyer sur l'expertise du CRI Auvergne, pour co-construire cette réflexion pour cette action pilote particulière mais qui a vocation à être étendue et essaimée à toutes les actions du même type sur le territoire national, conduite sur ce même public. Cette action démonstratrice de ce qu'il est possible de faire sur un territoire, ainsi que les livrables méthodologiques permettront également de faciliter la recherche de nouveaux commanditaires sur ces publics particuliers.

NOTRE PROPOSITION

Nous proposons de co-construire l'action-pilote dédiée sur ce public cible avec le CRI Auvergne.

Les actions de Médias-Cité :

Fourniture des chèques #APTIC

Une infographie des résultats de l'action grâce à 6 indicateurs génériques et 4 indicateurs spécifiques de mesure d'impacts

Une analyse qualitative de l'expérimentation conjointement produite par l'Agence du Numérique et Médias-Cité

Conduite de l'action pilote : suivi, encadrement, coordination, recueil et traitement des données

Construction de l'ingénierie de projet

Les actions du CRI Auvergne :

> *Réflexion conjointe sur les indicateurs spécifiques d'impacts.*

> *Validation du bon échelon territorial*

- > *Identification des bons réseaux de distribution des chèques #APTIC*
- > *Mobilisation des acteurs locaux pour faciliter leur inscription dans la démarche « Devenir #APTIC » : la co-construction de réseaux d'acteurs, susceptibles d'entrer dans la communauté #APTIC et de pouvoir accompagner des personnes en situation d'illettrisme favorisant ainsi le maillage territorial d'acteurs de la médiation numérique*

En s'appuyant sur l'expertise métier du CRI Auvergne et en lien avec son réseau local et national, nous proposons de confier la mission suivante au CRI Auvergne :

- > *Élaboration de process et d'un recueil de bonnes pratiques couvrant la détection des personnes en situation d'illettrisme jusqu'à leur orientation (par la distribution de chèques entre autres).*

Destinataires : les acteurs des services essentiels (Pôle Emploi / CAF...)

- > *Élaboration de process et d'un recueil de bonnes pratiques sur les bons réseaux et les modalités spécifiques de distribution des chèques #APTIC. Destinataires : l'équipe #APTIC + les commanditaires*

- > *Formalisation d'un recueil de bonnes pratiques sur les modalités d'accueil et d'accompagnement de ces publics.*

Destinataires : les acteurs #mednum

- > *L'identification du(des) parcours idéal(aux) pour répondre aux plus près des besoins bénéficiaires visés (services « de premiers secours » sur la base du référentiel national #APTIC des services de médiation numérique). Destinataires : les acteurs #mednum + les commanditaires*

- > *L'élaboration d'un cahier de préconisations portant sur l'adaptation des process de #APTIC dédié à ces bénéficiaires cibles (documents d'accompagnement, etc.). Destinataires : l'équipe #APTIC.*

LE PLANNING

La conduite de cette action pilote induit également la co-construction d'indicateurs d'impact. Cette action-pilote commencerait en début 2018 pour s'achever en juillet 2018

Synthèse commande #APTIC-CRI :

COMMANDE :

1. Appui territorial :

- Identification des meilleurs canaux de distribution
- Mobilisation des acteurs locaux
- Distribution des chèques

2. Appui sectoriel :

- **LIVRABLE 1** - Parcours d'accompagnement :
 1. révision/complément référentiel #aptic
 2. préconisations « parcours d'accompagnement »
- **LIVRABLE 2** - préconisations & méthodologie :

1. protocole « acteurs de la médiation numérique » : préconisations et méthodologie
2. protocole CRI (du territoire national) : préconisations et méthodologie
3. protocole #APTIC (montée en compétence de l'équipe)

CALENDRIER récapitulatif de la démarche : janvier 2018 / février 2020

- janvier-juin 2018 : **PHASE 1 : production livrables « appui sectoriel »** (convention CRI-APTIC)
- 2 mars 2018 : **stratégie nationale pour un numérique inclusif à Clermont-Ferrand** co-organisation CD63-Mednum63, dont :
 - présentation #APTIC expérimentation sur le Puy de Dôme

ZOOM SUR CELUI EN LIEN AVEC LA FONDATION AFNIC

#APTIC ARRIVE SUR VOTRE TERRITOIRE ...

- # 10 000 € de chèques injectés
- # 150 personnes en situation d'illettrisme susceptibles d'être accompagnées
- # Parcours de 10 ateliers d'accompagnement



APPUI MÉTIER SUR DES ACTEURS TERRITORIAUX

- # Appui sur les compétences métiers du CRI Auvergne
- # Appui territorial sur l'action pilote
- # Trois livrables méthodologiques en bien commun :
 - Protocole à destination des lieux susceptibles d'accompagner les publics en situation d'illettrisme
 - Protocole à destination des autres CRI sur le territoire national et du réseau national des professionnels des CRI afin qu'ils puissent organiser la montée en compétence des acteurs de médiation numérique
 - Protocole sur le moyen de cibler, identifier et orienter les publics en situation d'illettrisme, à destination de l'équipe #APTIC



Disponible sur lab.aptic.fr

Mise en œuvre « appui territorial » : appui au déploiement de l'action pilote

aucun financement sur cet axe

juin 2018-janvier 2020 : PHASE 2 : expérimentation

19 septembre 2018 au CRI : réunion intermédiaire CRI-APTIC

- calendrier prévisionnel
- lettre d'accompagnement
- identification des réseaux de distribution
- mobilisation des acteurs locaux
- distribution des chèques
- #APTIC tour

**fin septembre-début octobre 2018 par email et lors des réunions du collectif :
Sollicitation du collectif Mednum63 et du CD63 par le CRI pour la mise en œuvre :
au CRI**

29 novembre 2018 au CD63 : #APTIC Tour, co-organisation #APTIC-CD63-CRI

20 mars 2019 en ligne : séminaire « réseaux de distribution » : #APTIC-CRI-CD63

**septembre 2019 – janvier 2020 dans les structures qualifiées #APTIC :
accompagnement des publics avec les chéquiers**

**fin septembre 2019 au CRI et CD63 : échange de pratiques prescripteurs, entretien
mails + tél.**

**9 octobre au CRI : échange de pratiques prestataires, co-orga/anim #APTIC-CD63-
CRI**

février 2020 - retour des utilisations de chèques